



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2020-002**

Objet :
**Rapport d'orientation budgétaire 2020 de la commune
dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2020.
Budget Primitif 2020**

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Étaient présents : MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h35 – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – DEBEAUCE Christine – NADAL Olivier à 18h35 – MATEO Amélie – GOMEZ René – BENEZETH Béatrice – VIDAL Véronique – **Pouvoirs :** MM. BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène – LONGIN Thierry à SERVEL Olivier – BONNET Jean-Louis à SOREL Joëlle – PANTALEONE Alexandra à SOTO Jean-François – MATEO Amélie (départ à 19h) à CHRISTOL Marcel – CONTRERAS Sylvie à GOMEZ René

Absents : MM. LEROY Annie – DEJEAN Anne-Marie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne – DELERIS Claudine – DUSFOUR Daniel – VIDAL Véronique (départ à 19h40).

Convocation du 22 janvier 2020

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élue secrétaire à l'unanimité

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1 et suivants.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil

• **DECIDE**

○ **Par 23 voix POUR (unanimité)**

- de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2020 de la commune préalable au vote du budget primitif 2020

○ **par 23 voix POUR (unanimité)**

- d'approuver le rapport d'orientation budgétaire 2020 de la commune ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François SOTO

